



Bulletin

Municipal

Avril 2024

Numéro 16

EDITORIAL

Chères Meyralaises, chers Meyralais,

Comme chaque année, le Conseil Municipal a délibéré début avril sur les taux d'impositions des taxes locales et sur la validation des 2 budgets communaux : Budget principal et Budget Eau.

Le conseil a décidé de maintenir les taux communaux 2024 identiques à 2023. Ce choix prend en compte la forte hausse entérinée par le conseil intercommunal (CCVDFB). Cette hausse de + 11 % est rendue nécessaire au vu des compétences imposées à cette instance et sans compensation financière (PLUI, fibre, services sociaux, ligne ferroviaire...) mais aussi par manque d'accord des communes membres.

Le budget municipal tient compte des hausses générales de tous les postes de dépenses et des travaux à venir. La commune dégage une capacité d'autofinancement de 101 771 €, tandis que notre trésorerie représente 478 462 € et nous donne la possibilité de réaliser des investissements. Pour les investissements 2024, le projet principal porte sur l'aménagement du cœur de bourg. L'objectif est double : sécuriser le cheminement piéton dans le bourg, dont l'accès aux écoles, et faire un aménagement paysager digne du village. Ce projet dont le montant prévisionnel est de 540 822 € HT est financé en partie par le Conseil Départemental de la Dordogne (20%) 109 082 € HT, par l'État (35%) 166 074 € HT et par l'Agence de l'eau dans le cadre de la désimperméabilisation du sol 113 029 € HT. Reste à charge : 152 636 € pour la commune.

La mise en conformité de la boulangerie (propriété communale) est le 2nd projet de l'année, elle devrait débuter à l'automne. Cette réalisation permet de doter le village d'un commerce de 1ère nécessité remis aux normes. Le financement, 276 000 € HT, sera partagé par le Conseil Départemental de la Dordogne, 20 %, l'État, 30 % et la Région Nouvelle Aquitaine, ainsi que par une revalorisation du loyer.

Un 3ème projet est la réfection de la toiture du chevet de l'église Saint Eutrope. Pour cette opération dont l'étude diagnostique (17 668 €) a été réalisée, il est envisagé de créer une association pour la restauration de ce patrimoine afin de lever des fonds et réduire la charge financière pour la commune.

Beaucoup de plus « petits » projets figurent également au programme : finalisation de l'acquisition de terrains au bord de l'étang, entretien régulier des bâtiments, entretien de la voirie (un budget de 50 000 € sera reconduit avec en priorité la route de Lac de Coque après l'enfouissement du réseau électrique), réduction de la vitesse des véhicules par l'aménagement de chicanes au sol au niveau de la salle des fêtes, remise en état du petit patrimoine (avec la participation de l'association du Puits de Lescarpédie).

2 autres gros dossiers solliciteront nos finances : la réhabilitation des écoles, portée par la Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède, avec un fond de concours de la mairie envisagé à 38 000 € (le permis de construire est déposé, réalisation en 2025), l'extension du lotissement Latreille avec 11 logements supplémentaires, opération portée par le bailleur social Périgord Habitat mais avec prise en charge dès cette année 2024 par la commune d'un dossier « loi sur l'eau » 12 000 €.

L'autofinancement et les subventions ne suffiront pas à couvrir l'ensemble des projets ; le recours à un emprunt modéré sera donc envisagé d'autant que 3 emprunts représentant 16 441 € annuel viennent de se terminer cette année et que la commune reste peu endettée (99€/ habitant/an).

Concernant l'eau potable, cette compétence nous échappera au 1er janvier 2026 du fait de la loi Notre, nous devons dès à présent nous préparer à effectuer un choix qui nous garantira un service de qualité au juste prix. Les tarifs ont été réévalués de 2,8 % sur la consommation et 2,2 % sur l'abonnement.

Cette année 2024 est une année festive, 2 dates sont à retenir à Meyrals : à la mi-juin les 100 ans de l'association phare du village « les Coquelicots » de Meyrals, et le samedi 29 juin se tiendra à Meyrals le festival « Élevage et Territoire », manifestation départementale organisée par la Chambre d'Agriculture. 2024, c'est également une année électorale avec, le dimanche 9 juin, les élections européennes. Nous serons heureux de vous accueillir au bureau de vote qui se tiendra à la mairie, la place du village sera accessible.

Bonne lecture !

Joël Le Corre
Maire de Meyrals

La Rentrée Scolaire 2024-25

Cela concerne les écoles de Meyrals, Saint-Cyprien, Le Coux et Bigaroque-Mouzens, Siorac, Pays de Belvès et Sagelat :

- Complétez le dossier d'inscription que vous trouverez sur le site de la communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède (ou au siège de la Communauté de Communes (16 avenue de la Gare 24220 St Cyprien) ou à la mairie).
- Déposez-le à la mairie de votre commune de résidence.



Violences Conjugales En Dordogne

Vous êtes victimes de violences sexuelles ou psychologiques, des structures vous accueillent et vous accompagnent en Dordogne, ne restez pas seul(e).

- Pour en parler et s'informer, numéro d'appel national et gratuit : **3919**
- L'ilot femmes : **05 53 09 09 49**
- France Victimes Dordogne : **05 53 06 11 73**
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles : **05 53 35 90 90**
- Planning familial : **0800 08 11 11**

Proches et voisins, ces numéros sont également pour vous, soyez vigilants et solidaires.



Travaux Dans La Traversée Du Bourg

Nous vous rappelons quelques informations concernant la circulation et l'accès au bourg.

- Accès aux commerces en venant de la route des Eyzies.

- Au Rond point de Guillonnet : 2 possibilités de parking sous les noyers, à deux minutes à pied jusqu'au centre bourg.

- En venant de Lescarpédie, Chaniot et de la route de la Neille :

- Se diriger vers la « rue du Vieux Bourg » (qui sera en sens unique) : parking au croisement de Chaniot ou parkings au Rond Point de Guillonnet.

- Pour aller à St-Cyprien, dans la « rue du Vieux Bourg », prendre la petite « rue du Tailleur » (en sens unique) et déboucher sur la route départementale (D 35).

- Accès au bourg en venant de Saint-Cyprien ou de Sarlat : parkings possibles à la salle des fêtes, au terrain de foot et le long de la route départementale... ajoutez quelques minutes de marche à pied.

- Contournement du bourg en venant de Saint-Cyprien vers les Eyzies :

- Prendre à gauche, direction Le Bugue, puis possibilité de couper par la « voie des Combettes » à droite après la Galerie du Domaine Perdu, puis rejoindre la route de Combenègre (à gauche : Les Eyzies, à droite : route de Versailles, puis route de la Neille et bourg de Meyrals).

- Ou bien aller jusqu'aux Quatre Routes et prendre à droite (direction les Eyzies par Combenègre).

- Pour aller à Saint Cyprien, en venant des Eyzies : à Combenègre prendre à droite et rejoindre les Quatre Routes. Et vice versa.

MERCI DE FAIRE PREUVE DE PRUDENCE ET DE PATIENCE



Locaux Vacants Pour De Nouvelles Entreprises

La communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède, en partenariat avec le Pays du Périgord Noir et les 5 communautés de communes, a mis en place la Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises (BLVE).

Ce site internet a pour but de recenser le plus exhaustivement possible les terrains et bâtiments disponibles à destination des porteurs de projets entrepreneuriaux.

C'est un outil GRATUIT mis à votre disposition pour faciliter vos recherches de terrains ou bâtiments à vocation économique.

Des annonces de qualité

- Le contenu des offres et le cahier des charges imposé vous assure une qualité optimale des annonces.
- Pour toute question ou demande d'information vous disposez également des conseils de votre animateur économique.
- Dépôt : créez un compte et suivez les consignes
- Recherche : par type de bien, vente ou location, commune, surface, prix.

Besoin d'information complémentaire sur un bien du territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède ou d'aide pour déposer votre annonce ? contactez: paul.henninot@ccvdfb.fr



L'ADMR

Bonne nouvelle, l'Association ADMR de Meyrals fait peau neuve.

La constitution d'un nouveau bureau est en cours, certaines personnes sont actuellement en formation.

Vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, contactez dès à présent la Mairie de Meyrals.



La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Elle se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Ces aménagements sont appelés Point d'Eau Incendie. Ce sont généralement des Poteaux ou des Bouches d'Incendie, appelés aussi hydrants, raccordés, le plus souvent, au réseau d'eau potable sous pression. Ce sont aussi les Points d'Eau Naturels ou Artificiels, comprenant les réserves (souples, enterrées, aériennes), marre, puisard, étang, rivière....

Le maire est titulaire du pouvoir de police administrative spéciale de la DECI. A ce titre, celui-ci doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre. C'est pourquoi, nous mettons en place des "bâches" réserves d'eau" et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger nos administrés et leurs biens.



Festival des Epouvantails

Nous vous communiquons les dates arrêtées pour la 25ème édition du Festival des Epouvantails.

Samedi 6 juillet : Meyralou, Samedi 27 et dimanche 28 juillet : Festival

Les inscriptions pour le vide grenier du dimanche sont d'ores et déjà ouvertes ([0553303609](tel:0553303609) ou [0607845672](tel:0607845672))

De plus amples renseignements vous seront communiqués prochainement. L'équipe du Festival



Permanences Fiscales à l'Espace France Services

Vous allez prochainement recevoir votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. N'oubliez pas que vous pouvez être aidés dans vos démarches administratives.

Un agent de la DDFiP tiendra à cette occasion des permanences en visio à l'Espace France Service de Saint-Cyprien. Pour prendre rendez-vous : **05 53 28 63 90**.

Vous devez obligatoirement vous inscrire sur l'espace : [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Dates des permanences :

- Mardi 30 avril de 14h30 à 16h30
- Mardi 7 mai de 14h30 à 16h30
- Mardi 21 mai de 14h30 à 16h30

Pour toute question ou réclamation un numéro est à votre disposition : **08 09 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (prix d'un appel local non surtaxé).

ESPACES FRANCE SERVICES
de la communauté de communes



Que Faire Des Verres Cassés?

Si l'on jetait les verres (pour boire) cassés dans le bac à recycler le verre (bocaux, bouteilles), ceux-ci engendreraient des défauts de fabrication sur les nouvelles bouteilles issues du recyclage. Pour une raison écologique et pratique, jetez les verres à boire cassés avec vos ordures ménagères. Toute la vaisselle cassée doit rejoindre les autres déchets ménagers, dans une poubelle ordinaire ou être déposée en déchèterie.

De même, les ampoules grillées, les vitres brisées, la céramique doivent être déposées en déchèterie ou bacs spécialisés.



Loueurs Saisonniers : à quoi sert la taxe de séjour ?

Un outil au service du développement et de la promotion touristique du territoire.

Instaurée par la loi du 13 avril 1910, la taxe de séjour permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels touristiques. Elle est due par personne et par nuit.

Nouveaux loueurs de gîtes ou chambres d'hôtes : vous devez remplir une « déclaration de meublé de tourisme » à la mairie de Meyrals. Un récépissé vous sera remis. Vous pourrez ensuite télécharger sur le site de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède le document qui permettra de percevoir la taxe de séjour. Le mode de perception de la taxe de séjour est au réel pour l'ensemble des hébergements qu'ils soient classés ou non classés.

Régie par le code général des collectivités Territoriales (CGCT), la taxe de séjour était perçue par la Communauté de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède depuis le 1er janvier 2014.

Mais à compter du 1er juillet 2024, l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne sera en charge de recouvrer la taxe de séjour et deviendra le bureau principal pour le reversement de cette Taxe.

Les modalités de perception, les dates de versement et les tarifs restent inchangés.

Vos versements 2024 seront à adresser ou déposer à **l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne - Place de la Halle – 24250 DOMME**.

Votre interlocuteur est désormais David Amedegnato que vous pouvez joindre par mail :

perigordnoir.tourisme.david@gmail.com ou par téléphone : **05 53 31 71 03**.

Le bureau de la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède deviendra un guichet secondaire de proximité.



Brûler les Déchets Verts, Cela Pollue et Cela Vous Intoxique !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Pour rappel, les brûlages ne peuvent être pratiqués (après autorisation) que du 1er octobre au dernier jour de février (entre 10h00 et 16h00).

Soyez prudents !



Le Club de Foot « les Coquelicots » fête ses 100 ans !

Les préparatifs de cet événement vont bon train : La confection des fleurs par nos aînés se réalise, la chorale « chante Meyrals » répète... Dans le cadre des festivités du Centenaire du club des Coquelicots de Meyrals du 13 juin au 16 juin, une réunion d'information et d'organisation aura lieu le samedi 27 avril à la salle des Fêtes de Meyrals.

Cette réunion ouverte à tous (joueurs, anciens joueurs, dirigeants, parents, supporters, amis et habitants...) aura pour ordre du jour le programme et l'organisation des festivités.

Comptant sur votre présence nombreuse pour que cet événement ait la réussite qu'il mérite.



Bilan de la Pose des Nouvelles Poubelles

La mise en service des points de collecte des ordures ménagères est opérationnelle. L'intégration dans le paysage se fait discrète. Je vous remercie pour la discipline dont vous faites preuve et l'implication de nos agents communaux pour maintenir ces points propres et accueillants. Préférez les points de dépôt à proximité de votre habitation car le point de Combe Rossignol est régulièrement complet. Dans le déploiement voulu par vos élus, on ne peut que regretter l'absence d'un point de collecte vers La Borie pénalisant ainsi tout un secteur !!! Le coût total de cette mise

en place pour la commune est de 15 600 Euros.

En complément de ces espaces, la borne à vêtement a été déplacée à Guillonnet où se trouve également le composteur collectif, celui-ci donne pleine satisfaction. (Pour tout renseignement contactez la mairie : **05 53 31 35 20**).

Vous pouvez visiter gratuitement le centre de tri du Sictom, à la Borne 120, Marcillac-Saint-Quentin

- le mardi 4 juin à 14 h

- ou le jeudi 13 juin à 14 h

en téléphonant au **05 53 29 87 09** ou sur com-sictom@orange.fr

Présentation des Journées Elevage et Territoire

Le festival départemental Elevage et Territoire aura lieu à MEYRALS le 29 Juin prochain sur le site des bâtiments agricoles photovoltaïques.

Cette manifestation est organisée par la Fédération des CUMA, la Chambre d'agriculture, les filières agricoles locales, avec le soutien de la municipalité.

Nous y trouverons différentes animations gratuites pour une agriculture plus innovante, à travers des stands et démonstrations ouverts à tous. A midi : vous pourrez prendre un repas convivial, sur réservation.

Le programme et les contacts seront affichés prochainement.

AGENDA

DATE	ANIMATION	ORGANISATEUR	LIEU	CONTACT
Samedi 27 Avril	Réunion prépa 100ème anniv du Foot	Club Les Coquelicots	Salle des Fêtes à 18h30	06 81 62 67 12
Jeudi 2 Mai	Ateliers Parentalité	Parents d'Élèves	Salle des Fêtes	07 86 20 46 61
Samedi 4 Mai	Concert (chorale basque)	Chante-Meyrals	Eglise 19h30	06 08 77 45 66
Samedi 4 Dimanche 5 Mai	Fête Votive	Comité des Fêtes	Bourg	06 77 18 97 44
Samedi 11 Mai	Spectacle Enfants	Le Séchoir Animé	Gastary	06 95 64 15 36
Dimanche 26 Mai	Vide ta Chambre	Parents d'Élèves	Salle des Fêtes	07 86 20 46 61
Samedi 1er Juin	Balade Gourmande Nocturne	Connaître Meyrals	Salle des Fêtes	06 81 48 04 22
Samedi 8 Juin	Vide Greniers	Passion Périgord (Escobar)	Salle des Fêtes	06 30 76 45 87
Samedi 13 Dimanche 14 Lundi 15 Mardi 16 Juin	100 Ans du Club de Foot	Les Coquelicots	Stade de Foot	06 09 74 27 60
Vendredi 21 Juin	Concert	Chœur à Cœur	Eglise	06 87 45 29 50
Samedi 22 Juin	Fête de la Musique	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes	06 77 18 97 44
Vendredi 28 Juin	Kermesse Ecole	Groupe Scolaire	Enseignant / Parents d'Élèves	07 86 20 46 61
Samedi 29 Juin	Elevage et Territoire	Chambre Agriculture	« La Plaine » Route des Eyzies	
Samedi 29 Juin	Spectacle Enfants	Le Séchoir Animé	Gastary	06 95 64 15 36
Jeudi 4 Juillet	Marché des Producteurs	Association des Producteurs	Place de l'Église	05 53 31 35 20
Samedi 6 Juillet	Meyralou	Festival des Epouvantails	Bourg (carrefour école)	06 07 84 56 72

RESTONS en CONTACT

Pour faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms sur vos boîtes aux lettres.

Vous pouvez consulter le site de la mairie www.meyrals.fr

N'oubliez pas de télécharger l'application PanneauPocket sur vos téléphones : pour recevoir les dernières informations rapidement

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : [Meyrals L'Avenir Tous Ensemble](https://www.facebook.com/Meyrals-L'Avenir-Tous-Ensemble)

PUBLICATION

MAIRIE DE MEYRALS

Le Bourg
24220 MEYRALS

Téléphone : **05 53 31 35 20**

Urgence : **06 81 62 67 12**

Mail :

mairie.meyrals@wanadoo.fr

Site internet : www.meyrals.fr

Comité de Rédaction :

Jacqueline JOUANEL

Jeannette BAILLIEU

Monique REYSSET

Eric HAUTESSE

Conception et mise en page:

George PLAKIOTIS

Directeur de Publication :

Joël LE CORRE

Impression :
Imprimé par nos soins

Etat Civil

NAISSANCES :

- Ezio, Jo COUVILLERS né le 21/03/2024 de COUVILLERS Joris et FOURNIER Morgane

DÉCÈS :

- Mme LACOSTE Odile, le 25/02/2024
- Mme BARDE Marie Georgette née FEYDEL, le 12/02/2024

NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Mme VERGER Louise et M. JAUBERT Lucas
- Mme PARIZET Sophie et LALANNE Didier
- M. DUFAYS Romain